Sainte-Anastasie sur Issole







BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2017 *N°318*



LE MOT DU MAIRE



Tous les hommes depuis la nuit des temps ont regardé le ciel. Ils y ont vu la fureur et la beauté de l'univers, ils y ont vu des dieux terrifiants, ils y ont vu les ténèbres et la lumière.

Il en a été ainsi de nos ancêtres les gaulois qui « paraît-il » craignaient que le ciel leur tombe sur la tête ?

Puis il y a 2000 ans, nous est venu Noël, celui de la nativité, celui d'une nouvelle espérance et peutêtre d'une vie éternelle.

Aujourd'hui, de par le monde, sous toutes les latitudes, croyants et ceux qui ne le sont pas, célèbrent à leur manière cette fête religieuse ou du soleil renaissant.

Ici en Provence, à Sainte-Anastasie, nous vivons cette chaleur cultuelle et culturelle profonde. Nous la vivons toujours avec amour, tolérance et compassion sans jamais nous éloigner d'une incontournable émotion nostalgique. Noël ici est souvent vécue comme une fête familiale marquée d'une secrète spiritualité. Le Noël provençal est sobre, il est humble, il est du domaine de la nuit qui précède la naissance et l'espoir du temps nouveau.

Cette nuit de l'année cosmique précède de quelques jours le début officiel de l'année calendaire, celle du 1er janvier. Elle confond ainsi dans ces festivités le profane et le sacré. Elle est celle qui illumine les yeux des enfants et fait briller ceux des générations qui passent.

C'est donc en une seule fois qu'avec mes collègues du conseil municipal et le personnel communal que j'adresse à chacun de vous, à vos familles et à vos proches, mes vœux très cordiaux de santé, de réussite et de bonheur.

Pour notre village comme pour notre pays, j'espère avec vous et selon la formule « mille ans de paix de par le monde ».

Joyeux Noël et bonne année.



Jean-Pierre MORIN



E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr site: www.ste-anastasie.fr





SIVED NG INFORMATION Professionnels du BTP



A partir du 1er janvier 2018, les Espaces-triS du secteur Est du SIVED NG ne collecteront plus les déchets des professionnels du BTP.

Le décret du 10 mars 2016 oblige les négociants de matériaux à reprendre les déchets de chantier des professionnels :

- Les inertes : bétons, tuiles, parpaings
- Les déchets banals : emballages, bois, plastiques, métaux, isolants
- Les déchets dangereux : peinture, solvant, aérosol Les sites concernés sont :
 - Le Collet Rouge à Brignoles
 - Le Louuron à La Roquebrussanne
 - Terrubi à Le Val
 - Les Ferrages à Tourves
 - Les Fontaites à Forcalqueiret

A terme, les Espaces-triS du secteur Ouest du territoire seront également concernés par cette nouvelle réglementation.

Professionnels du BTP, prenez dès maintenant de nouvelles habitudes.

Confiez vos déchets de chantier aux négociants de matériaux.

Jean-Claude DUCHEMIN, 4ème Adjoint





INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale de la Commune sont à déposer en Mairie avant le 31 décembre.

Pièces à fournir:

- Imprimé à retirer en mairie
- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Nota : Tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune doit être signalé.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018 inclus. Pour ce faire à Sainte-Anastasie, quatre agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour vous remettre les imprimés réglementaires et collecter les informations indispensables.

Afin de faciliter l'accueil de ces agents et de lever toute ambiguïté sur leur identité et leur habilitation. Nous vous les présentons ci-dessous en photo :



Pierre VANDROMME



Louis PONS



Ana DRAMAIS



Rose-Marie CHRIST

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Mairie auprès de Viviane au 04.94.69.64.10.

Nous vous remercions de bien vouloir leur faciliter cette tâche, importante et **obligatoire** pour la Commune.



C.C.A.S

REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, la commune a invité ses aînés au traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS et la municipalité.

L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, pour un moment convivial, ce plaisir d'être ensemble et d'échanger, une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoir de se revoir malgré le temps qui passe....trop vite!

Bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine qui n'est maintenant plus si loin.

Eliette BERTHET, Adjointe aux Affaires Sociales

ee to the



SCOLARITÉ Rythmes scolaires

Troisième réforme en dix ans, le passage à la semaine scolaire de quatre jours et demi imposé aux communes et accompagné d'incitations financières n'a pas su convaincre 80 % des maires, ce chiffre étant plus élevé en milieu rural. Selon les chiffres publiés par l'Association des Maires de France, une majorité des Maires souhaite revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.

Cette enquête a porté sur 21 700 communes.

Pour l'AMF le retour à la semaine de quatre jours répond donc à une forte attente. Dans la majorité des cas, ces communes continueraient à organiser un accueil du matin et du soir.

Notons que la suppression des contrats aidés constitue une nouvelle et importante charge financière pour les communes donc pour les contribuables ou les parents qui, dans le contexte difficile actuel, ne semble pas être la meilleure des solutions.

Pour conclure, nous ne pouvons que vous citer la déclaration de novembre 2017 de Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation Nationale :

« selon les études auxquelles j'ai eu accès, la conclusion est claire, il n'y a tout simplement aucun effet sur les performances scolaires des élèves selon que l'on soit en rythme de quatre jours ou en celui de quatre jours et demi. »

Cherchez l'erreur!

Eliette BERTHET, Chargée des Affaires scolaires

NOËL CRECHE

Cette année encore le Père Noël était au rendezvous ce vendredi 15 décembre 2017, les bras chargés de cadeaux pour nos chers petits de la crèche.

Pas de pleurs, seulement l'émotion d'être si proche de celui tant attendu!

C'est dans une ambiance chaleureuse que parents et enfants ont ensuite partagé le goûter qui devait clôturer cette belle fête.

Merci à l'équipe pour l'organisation de cette manifestation annuelle qui mérite d'être félicitée.

Eliette BERTHET, Adjointe





URBANISME La conformité des travaux

Le permis de construire obtenu, il est possible de commencer les travaux, à condition toutefois d'avoir procédé à l'affichage sur le terrain de la décision autorisant la construction.

Attention le permis de construire peut être contesté par voie de recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.

Les travaux démarrés, l'administration (Préfecture ou Mairie) peut intervenir en exerçant un contrôle en cours de construction (fait rare) et après afin de vérifier la conformité des travaux.

Le contrôle effectué en fin de travaux

Depuis les réformes du 08/12/2005 et du 05/01/2007, le constructeur <u>doit</u> adresser à la mairie une déclaration d'achèvement des travaux.

A compter de la date de réception de cet imprimé, et sur simple requête du bénéficiaire demandant l'attestation certifiant la conformité, la mairie vérifie si les travaux de construction sont bien identiques au plan déposé. Elle dispose alors d'un délai de 3 mois pour répondre.

Cette attestation est souvent demandée par les notaires lors de la vente d'un bien.

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

NEIGE

Après l'épisode neigeux de début décembre, la Commune remercie chaleureusement les entreprises CODONNEL et MESSINA pour leur concours efficace au déneigement des 37 kms des chemins du village

Ces deux entreprises qui ont toujours par le passé contribué bénévolement de façon plus ponctuelle à ces opérations ont cette année été bien au-delà en répondant immédiatement aux besoins exprimés par la Commune. Elles ont effectué un travail dépassant largement les limites du simple civisme et du bénévolat.

Cette année en effet, nos moyens techniques n'étaient pas en mesure de répondre à la succession des phases de cet événement climatique.

Par ailleurs, soulignons l'engagement « nuit et jour » de notre service technique qui a pu, en collaboration avec les entreprises précitées, faire face à des étapes de chutes de neige, de début de fonte puis de gel verglaçant.

Merci à tous.

POST SCRIPTUM

« COUVREZ CE SEIN QUE JE NE SAURAIS VOIR » *

Dans notre dernier bulletin nous avons publié un texte anonyme qui a pu choquer par sa vulgarité quelques uns d'entre vous. Je les prie donc de m'en excuser.

En effet, ces quelques lignes exprimaient des ressentis impulsifs qui auraient pu être rédigés avec une plus grande mesure. J'assume.

Pourtant, qui d'entre nous ne s'est pas laissé aller quelquefois à un tel langage après une glissade malheureuse, ou s'être par exemple coincé le doigt dans une portière, c'est en effet une pratique assez courante, tant chez les enfants que chez leurs ainés.

Elle s'exprime dans ces cas, plus d'émotion que de raison et notons que depuis la Rome Antique, existe un lexique particulièrement riche en ce domaine.

Chaque jour nous constatons que nos enfants, nos relations et peut-être nous même usons aisément de ces jurons qui ne contreviennent pas pour autant à la courtoisie de nos relations habituelles.

Tous encore, nous avons lu ou entendu des dialogues de Michel AUDIARD, de Frédéric DARD ou de Céline et bien d'autres plus contemporains, n'ayant pas toujours donné dans la dentelle sans pour autant susciter la moindre réprobation.

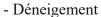
Pour terminer, je voudrais vous citer une petite aventure personnelle vécue sur nos chemins enneigés :

- Alors que l'on venait de me traiter de gros con, l'un de mes amis élu m'a fait simplement remarquer en guise de consolation - « que je n'étais pas gros ». J'ai bien aimé cela!

Jean-Pierre MORIN

*Molière (Tartuffe)

TRAVAUX DU MOIS





- Travaux :

Écoles, Bâtiments communaux

- Préparations festivités (Repas de Noël des Anciens, etc....)



LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES



MARCHÉ de NOËL 2017 : Ce samedi 2 décembre, la neige, en abondance, est venue perturber l'organisation de cette manifestation.

Cependant des exposants se sont déjà engagés pour le marché de l'année prochaine, samedi 1er décembre 2018. Date à retenir sur les agendas!

Mais auparavant nous aurons le plaisir de nous retrouver le dimanche 28 Janvier 2018 à 14h30 -salle polyvalente- afin de partager la traditionnelle Galette des Rois offerte aux membres de l'association.

Inscriptions au 04.94.72.21.98 ou 06.60.81.61.85

L'atelier «JEUX D'ECRITURE» vous suggère : ...; ne pas négliger

Ni bûche, ni chocolats Oublier pour une fois Et le suivi d'un régime et L'obsession de la ligne!!

Le bureau vous présente tous ses voeux pour cette nouvelle année 2018. Quelle vous soit douce et généreuse !!!

La Présidente, Rose-Marie CHRIST

Fête de Noël de l'APESA

Encore une superbe journée de passée.

Merci à tous, parents et enfants d'être venus aussi nombreux fêter Noël en notre compagnie (et celle du Père Noël), malgré le contretemps neigeux qui a décalé l'événement d'une semaine.

Rendez-vous à l'année prochaine!!

L'APESA



ARTS'TASIE



L'assemblée générale de l'association "Arts'tasie" se tiendra le vendredi 19 janvier à 18h à la salle polyvalente.

L'atelier peinture pour les enfants peut encore accueillir des élèves les mercredis après-midi de 13h40 à 15h15 ; contacter Sandrine au 06.79.38.83.49.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes et une heureuse année 2018.

Le bureau

CHORALE "CHANT ET AMITIÉ"



DANSE TASIEFORCAL

Les fêtes approchent! Et pour cette occasion les enfants du Club Danse TasieForcal ont préparé un petit Show de Noël! Même si certains ont débuté en septembre dernier, tous les élèves ont brillé samedi dernier. La prochaine étape? La galette des rois! Nous organisons une soirée dansante pour les membres de l'association, le samedi 20 janvier dans la salle polyvalente, nous vous attendons nombreux. Passez de Bonnes fêtes de fin d'année!

Le bureau



Le calendrier des manifestations

Dimanche 7 janvier 2018 : VOEUX DU MAIRE à 10h45 salle polyvalente

Dimanche 14 janvier:

Concert Chorale à 17h en l'Église

Vendredi 19 janvier:

Assemblée Générale Arts'Tasie

à 18h salle polyvalente

Dimanche 21 janvier:

LOTO Football Club

à 14h salle polyvalente

Vendredi 26 janvier :

Assemblée Générale Si Tasie m'était conté

à 19h salle polyvalente

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Lya ESTEBAN BEAUGRAND née le 24 novembre 2017.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès : Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Paulette WOLFF survenu le 29 novembre 2017.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.







INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H et le Mercredi de 13H30 à 16H30

Tel: 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30

Samedi de 9h à 12h00 Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H Fermeture le Dimanche Tél: 06.07.31.02.27 Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves, Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres" Le 1er mardi de chaque mois (se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h

DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h30

GAZDA Jean 0649663403 / CLERC 0613976425

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire

Tél: 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés

(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque

mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h Pour tous renseignements ou rendez-vous Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés Tél: 0820.200.189 Permanence: Brignoles Cité Administrative, Rue des Déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles: Mission Locale

<u>TERRE</u>: 1er mercredi du mois toute la journée et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

AIR: le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30 Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10 ou la Mission Locale 04.94.59.03.40

NUMEROS UTILES



MAIRIE

- Accueil: 04.94.69.64.40

Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42Service cantine : 04.94.69.64.40

Fax: 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE: 06.08.80.45.82

Mail: pm@ste-anastasie.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit tous les matins de 9H à 11H30

- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :

Tel: 04.94.69.64.40

reçoit le lundi de 10h à 11h30 et mardi, jeudi et vendredi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le 17 uniquement pour les urgences Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements

URGENCES Pompiers: 18 Samu: 15

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE "SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à

Rocbaron: 04.94.86.40.24

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence : 32 37

DÉPANNAGE

E.D.F.: 0972 67 50 83 Téléphone: 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale : 04.83.95.42.30